

Association MADiA

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Tenue le dimanche 20 SEPTEMBRE 2020

Association MADiA



un chemin en commun



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION MADIA

Tenue le dimanche 20 SEPTEMBRE 2020

Présents : 18 personnes (Liste d'émargement en annexe)

Pouvoirs : 27 pouvoirs (Liste en annexe)

Soit : 45 Personnes présentes ou représentées

Ordre du jour :

- Présentation des évolutions durant l'année en particulier dues à la pandémie
- Rapport d'activité : P.CHERON Secrétaire
- Rapport moral : B.BAUDRY Président
- Rapport Financier : L.LAPOUILLE Trésorier
Présenté par Tiana SMADJA , vice-présidente
- Débat et questions sur la réalisation du projet 2019, les actions de communication sur 2020-2021 et le projet 2020-2021
- Candidatures et élections à la C.A.
- Questions diverses éventuelles

Bernard Baudry, Président, accueille et remercie les membres présents et fait état des différents pouvoirs des membres excusés.

Le nombre de présents est de 18, ce qu'on peut considérer comme satisfaisant compte tenu de la situation actuelle de pandémie.

Le nombre de pouvoirs est égal à 27, ce qui conduit à 45 membres de l'association présents ou représentés sur 61 membres à jour de cotisation (le nombre d'adhérents, si l'on tient compte des retards de cotisation liés à la situation et les nouveaux adhérents du forum approche la centaine)

Il présente le rapport moral :

PRESENTATION DES EVOLUTIONS DURANT L'ANNEE EN PARTICULIER LIEES A LA PANDEMIE

Le Président introduit l'assemblée générale en rappelant les conditions particulières de l'année 2019-2020, qui ont mis en difficulté notre organisation, entraîné la fermeture provisoire de l'Ecole de la Seconde Chance le 22 mars 2020, et entraîné l'annulation de toutes les manifestations prévues en 2020, comme le concert, les ventes d'objets, et conduit à la tenue de réunions de bureau extraordinaires par mail.

Les détails de ces difficultés et des solutions apportées seront donnés dans le rapport d'activités et le rapport moral, mais il s'y ajoute des difficultés concernant à notre organisation, partiellement liées à la pandémie.

Il s'agit de la démission de Xavier Maurice de son rôle de chef de projet et représentant à Madagascar, déjà actés en 2019 suite à son retour, mais aussi du C.A. récemment suite à son entrée au séminaire et à son départ pour la Martinique. Nous en profitons pour le remercier du rôle éminent qu'il a joué dans l'action de Madia et la création de l'Ecole de la Seconde Chance.

Il s'agit aussi de l'empêchement provisoire, espérons-le, de notre trésorier Laurent Lapouille, très occupé par la situation très préoccupante du groupe d'hôtellerie où il occupe un rôle majeur. Si la situation ne s'améliore pas rapidement, ceci peut également mettre en cause le mécénat de ce groupe qui apporte un financement important chaque année.

Compte tenu qu'il n'y a pas de trésorier adjoint, le Bureau propose que la Vice-Présidente cumule ses fonctions avec celles de trésorier provisoirement, si possible avec l'aide d'un membre du C.A.



Ceci conduit à faire un appel de candidatures pour compléter et renouveler notre C.A., qui doit comporter entre 5 et 10 membres, et ne peut se réunir à moins de 4.

Après ces explications préliminaires, l'A.G. assiste à la présentation du Rapport d'Activités par Patrice Chéron, Secrétaire, du Rapport Moral par Bernard Baudry, Président, du Rapport Financier par Tiana Smadja, Vice-Présidente, au nom du Trésorier, empêché.

Association MADiA

RAPPORT D'ACTIVITES 2019-2020

Ce rapport a été présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire le 20 sept 2020.

Cette année 2019-2020, commencée par Madia sous les meilleurs auspices avec l'intégration de presque tous nos élèves de l'an passé dans des formations de couture, de mécanique, de génie civil et d'hôtellerie, le démarrage de la nouvelle promotion 2019-2020, forte de 20 élèves, a démarré dans de bonnes conditions, toujours sous la direction d'Hanitrana. Le projet de construction d'un bloc sanitaire et d'un jardin pédagogique ont été lancés, avec l'aide du CRIJ et de nos mécènes, sans compter la participation des adhérents et les événements organisés en 2019.

C'était compter sans l'épidémie qui s'est étendue dans le monde entier à partir du début de 2020, et qui a mis notre pays et une très grande partie du monde dans le confinement intégral, qui, après une accalmie en Europe qui a permis un déconfinement progressif à partir de mai, continue à ravager le monde entier, et en particulier Madagascar, assez épargné dans son premier temps.

Nous passons en revue ci-après les conséquences sur les activités de Madia, sur l'École de la Seconde Chance, et nos projets.

1. Projets

Soutien à la cantine du Foyer Sainte Louise

La continuation du soutien à la cantine du Foyer Sainte Louise, décidée à la dernière AG, s'est poursuivie jusqu'à le confinement en mars 2020, lorsque toutes les écoles et soutiens scolaires ont été suspendus.

Nos aides ont alors participé à la distribution de produits de première nécessité (riz, légumes secs, savon) aux familles en difficulté qui profitaient de cette cantine pour les enfants , à l'initiative de Bernadette et de l'AIC .

Fonctionnement de l'Ecole de la Seconde Chance

L'Ecole a repris en octobre 2019 avec une nouvelle promotion de 20 jeunes au lieu de 15 après une journée Portes Ouvertes. Un jeune a démissionné après un trimestre, il a été remplacé par une jeune fille en liste d'attente. Au moment du confinement.

Les jeunes qui ont quitté l'ESC sont suivis après leur intégration dans les centres de formation, que ce soit en formation bois à Don Bosco ou en couture. Un seul des jeunes a démissionné de la formation mécanique auto.

L' Ecole a continué son fonctionnement dans de bonnes conditions jusqu'au 22 mars 2020 ,au moment du déclenchement de la crise sanitaire. L'école a été fermée, comme les centres de formation des élèves de l'an dernier.

Le bureau de Madia a décidé de conserver les salaires de la directrice et de deux professeurs, Pascal et Gérard, les vacances étant interrompues.

Les crédits pour la communication par Internet entre Madia et les professeurs ont été renforcés et le contact a été maintenu

Un système de devoirs à la maison a été organisé par Hanitrana à partir du 15 mai. Les élèves venaient prendre leurs devoirs en les rendant la semaine suivante et en reprenant de nouveaux.

A partir du 15 mai, les centres de formation ont repris partiellement leurs activités.

Prise en compte du financement de l'apprentissage à la sortie de l'ESC

L'apprentissage peut durer de 3 mois à 3 ans. Dans tous les cas, MADiA finance les études : frais d'écolage, cantine, habillement spécifique le cas échéant, transport par taxi brousse éventuellement durant la saison des pluies. Ainsi, c'est un accompagnement de bout en bout qui est proposé, tout en veillant à ce que des jalousies ne se développent pas.

La première promotion a donc passé sa première année *hors les murs*.

C'est globalement une réussite, malgré quelques déconvenues.

L'arrêt de ces formations pendant le confinement est évidemment un problème, il faudra faire le bilan à la rentrée.

Opération de parrainage

Le parrainage consiste à associer une famille en France à une marraine à Fianarantsoa (issue de l'AIC) et un ou une jeune. Il s'ensuit une correspondance par mail avec photos, voire des échanges par Skype. Il n'y a pas d'apport d'argent ni de cadeaux autrement que symboliques.

Ce parrainage voté l'an dernier a démarré pour tous les jeunes sortis en première promotion. Toutefois, la mise en place complète est longue et la crise Covid n'a pas facilité les contacts.

Construction de sanitaires et du jardin pédagogique.

Le projet 2019 portait sur la mise aux normes des latrines et des douches de l'École de la Seconde Chance, et sur la réalisation d'un jardin pédagogique.

La construction de nouveaux sanitaires, tant pour l'ESC que pour les enfants, qui devenait urgente, avait été décidée lors de la dernière AG, soutenue par le CRIJ et nos mécènes. Elle devait débuter en mars et a également été retardée.

Le jardin pédagogique, en particulier pour les élèves souhaitant rester dans l'agriculture, devait être mis en place avant l'été.

Le budget prévisionnel d'investissement pour l'année 2019 (Cf notre demande du 17 juin 2019) était estimé à 7369 €.

Xavier Maurice étant rentré en France, il a fallu mobiliser des personnes de confiance sur place. L'époux de notre vice-présidente, Thierry SMADJA, est originaire de Fianarantsoa. Il s'y rend chaque année. Il a donc pris des contacts en octobre 2019 et engagé les négociations.

Le prix, à périmètre technique constant, a été ramené à 28 millions de MGA soit au cours d'alors 6619 €.

Au rythme des confinements, plus ou moins partiels, déconfinements, reconfinements, le chantier s'est malgré tout déroulé à partir de mai et les travaux, sur les deux chantiers, ont fait l'objet d'une réception mi-août 2020.

Sans l'intervention de Thierry, ses capacités de négociation et d'interface, cette action n'aurait pu être menée dans les délais. Thierry est vivement remercié pour cette action par l'ensemble de l'assemblée générale.

La création d'un jardin pédagogique a également été entreprise et achevée cet été.

2. Actions de communication

MADiA a participé comme les années précédentes au Forum des Associations de la Ville de Cachan.

Le site Internet permet aux adhérents d'avoir les informations sur la vie de l'association et les projets.

Par contre, tous les événements prévus au cours de l'année ont dû être annulé en raison de la situation sanitaire.

Tout d'abord, notre concert annuel prévu le 22 mars, avec le groupe Jazzlssy, qui devait se produire à la salle du Marché, a dû être annulé au dernier moment.

Une autre action, avec l'UNICEF, consacrée à l'accès à l'eau, a été annulée la semaine suivante. Madia devait y proposer à Paris une vente d'objets artisanaux.

Enfin, une manifestation avec Anima, de Villejuif, a dû être annulée en mai.

Tous les objets artisanaux achetés à Madagascar grâce à Christian de Coudenhove, qui devait aussi faire une mission sur place, sont bloqués à Fianarantsoa, et maintenant encore, leur expédition par avion n'est pas envisageable à un prix raisonnable. Mais ce n'est que partie remise

Cinq lettres d'information aux adhérents ont été publiées en septembre 2019, février 2020, mars 2020, mai 2020 et juillet 2020 avec une plus grande fréquence pour tenir les adhérents au courant de la situation.

Le Bureau s'est réuni les 28 septembre 2019, 2 février 2020, par deux fois en réunion extraordinaire par mail en mars et mai 2020, afin de prendre les décisions sur les annulations, le fonctionnement de l'école, l'aide maintenue pour la cantine, les travaux qui ont été maintenus, puis le 29 juin 2020, à nouveau en présenciel.

Association MADiA

RAPPORT MORAL 2020

Ce rapport a été présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire le 20 septembre 2020.

1. Rappel des valeurs de l'association

Notre association MADiA a pour but de contribuer au développement de Madagascar, dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'accueil et de l'intégration des personnes démunies, en particulier des familles monoparentales et des enfants isolés.

MADiA finance depuis trois ans le tiers des dépenses de fonctionnement du Foyer Sainte Louise à Fianarantsoa. C'était une première collaboration avec une association visitée en 2014. Cette association est l'AIC, que nous évoquerons largement ci-dessous.

Cette action entre tout à fait dans le cadre de nos statuts. Elle a donc été reconduite.

Toutefois, l'AG de mai 2016 a souhaité qu'un projet dans la durée soit engagé.

Ainsi est né le projet qui aujourd'hui oriente notre action majoritairement : ce projet s'appelle *Ecole de la Seconde Chance*. Entamé en 2016, il consiste à remettre des jeunes en abandon scolaire sur les rails afin de leur permettre un avenir différent de la réalité très difficile qu'ils vivent ; le but est qu'il soient formés à un métier apte à nourrir leur famille.

Faisant cela, *MADiA* ne vise pas la récompense des meilleurs mais au contraire va tenter d'ouvrir des portes pour des jeunes déscolarisés et en partie désocialisés.

2. *MADiA* et ses partenaires

L'AIC à Fianarantsoa

L'Association Internationale des Charités, association caritative qui continue l'action commencée il y a quatre siècles par Saint Vincent de Paul, action qui s'est internationalisée dès 1634. Sur l'île de Madagascar, l'AIC œuvre depuis presque 30 ans.

L'AIC accueille sur son terrain l'Ecole de la Seconde Chance. Le partenariat pour ce projet a fait l'objet d'une Convention entre l'AIC, qui gère les locaux et contribue au projet en finançant l'entretien et l'alimentation électrique, et *MADiA*.

Des contacts ont lieu plusieurs fois par semaine grâce aux technologies modernes avec la Présidente de l'AIC à Fianarantsoa, Madame Bernadette Ramaroson et la coordinatrice de l'Ecole de la Seconde Chance, Hanitrana Rakotomahefa.

A Fianarantsoa, les dames de l'AIC ont organisé un marrainage, associant une bénévole et un ou une jeune de l'Ecole Seconde Chance.

En France, une opération de parrainage est aussi initiée pour faire naître des échanges entre un ou une jeune et une famille française.

Le CRIJ de Cachan

Le Comité des Relations Internationales et des Jumelages de Cachan, le CRIJ, a pour mission de favoriser les relations internationales des citoyens de Cachan sous toutes leurs formes.

Notre association est cachanaise par sa domiciliation ; nombre de ses adhérents y demeurent. Le CRIJ a approuvé cette démarche tournée vers Madagascar.

Depuis 2016, le CRIJ attribue à *MADiA* en 2016 une aide annuelle pour la construction du bâtiment de l'Ecole de la Seconde Chance, puis le lancement et l'extension de cette école..

Une nouvelle aide pour compléter l'équipement (en particulier sanitaire) en 2019.

Il est à noter que Tiana, vice-présidente de *MADiA*, a été élue comme membre permanent du CRIJ.

La chaîne hôtelière HappyCultureCollection™

Le mécénat soutient depuis quatre ans la réalisation du projet ; il s'agit d'une chaîne d'hôtels de luxe qui possède une quarantaine d'hôtels dans diverses villes de France. Cette chaîne est nommée HappyCulture™ Collection. (Cf : www.happyculture.com). Une demande a été faite auprès du directeur de chacun de ces hôtels ; la réponse positive une fois de plus en 2019 confirme la culture du mécénat dans ce groupe, orientée sur Madagascar.

L'ensemble des associés dirigeant cette chaîne est à nouveau vivement remercié. Ce mécénat est très précieux et sans lui, nous ne pourrions pas avoir les mêmes ambitions dans nos projets.

Pour l'année à venir, il n'est pas assuré compte tenu de la conjoncture que le mécénat se poursuive.

Les adhérents et bénévoles

MADiA est en croissance et compte plus de 100 membres (personnes physiques) dont la moitié résident à Cachan. Des malgaches ou binationaux adhérents ont par ailleurs gardé lien avec Cachan et le foyer dans lequel ils ont séjourné. Il fait partie de l'intuition fondatrice que dans cette association qui vient au secours du peuple malgache et que de nombreux Malgaches de la diaspora s'impliquent. Pour l'instant, il en est ainsi. C'est un gage de vitalité et de permanence du lien avec les personnes restées sur la Grande-Île. Mais n'oublions pas qu'une vitalité doit s'entretenir. N'hésitons pas à appeler de nouvelles personnes pour adhérer. **Chaque adhérent peut se poser la question de qui il peut inviter à entrer à l'association, simplement en l'informant de ce qu'il s'y passe.**

Les bénévoles étaient prêts pour aider à un concert prévu le 24 mars 2020, annulé (voir ci-après) à cause de la crise sanitaire.

Il en est de même pour toutes les ventes d'objets que l'on aurait pu envisager. Il importe d'attendre.

3. Le projet 2020/2021

La définition d'un projet 2020-2021 a naturellement été retardée par la situation sanitaire dans le monde entier, qui n'a pas permis de réaliser les missions qui ont été prévues, et nous considérons que c'est déjà une performance d'avoir pu réaliser les actions 2020, en particulier grâce à Thierry.

L'incertitude sur la continuation du mécénat Happy Culture Connection nous recommande la plus grande prudence.

Nous envisageons cependant de diversifier un peu notre action, en restant sans doute dans la même région, toujours sur le même public, en s'intéressant à des zones plus rurales.

Cette diversification ne peut être cette année que modeste, et un projet soutenu par le CRIJ ne peut guère être envisagé avant la fin de l'année, mais nous pensons, dans la situation actuelle, rencontrer de la compréhension sur ce point.

Nous continuerons bien entendu l'action avec l'AIC et l'Ecole de la Seconde Chance, avec l'objectif de 30 élèves :

Poursuivre la cantine

Il est proposé à l'AG de poursuivre la cantine, sachant que nos finances le permettent et le programme d'aide alimentaire mondial (PAM) n'a effectivement pas repris sur Madagascar.

Ecole de la Seconde Chance : développement

La première promotion était à 15 élèves et la deuxième à 20.

Si l'AG avait eu lieu comme prévu en mai, il aurait été proposé de passer cette année à 25 élèves (soit en fait 20 nouveaux car 5 devraient redoubler).

Il est proposé d'entériner cette augmentation d'effectif.

Bien sûr, cela jouera sur le futur parce que les sortants en 2021 seront plus nombreux à se présenter dans les centres de formation professionnelle. Mais nous pensons tout à fait supportable cette évolution.

4. Les perspectives futures

Nous pensons en premier lieu qu'il est nécessaire de renforcer le fonctionnement de notre Association, avec l'appui avant tout de nos adhérents et de nos bénévoles, et le soutien de notre Municipalité.

Je lance un appel pour que nos adhérents s'impliquent plus fortement dans le fonctionnement de l'Association, en fonction de leurs compétences, et en premier lieu renforcent notre Conseil d'Administration.

Le CA peut compter jusqu'à 10 membres, et n'en compte que 5 actuellement ; le départ de Xavier pour d'autres projets a été un premier signal, car sa compétence en construction, sa grande affinité avec le peuple malgache, son dévouement, nous ont été indispensables pour démarrer notre action. Un représentant sur place, fiable, compétent dévoué, probablement en lien avec nos partenaires dans la région, est un objectif que nous devons avoir toujours en vue.

Une équipe plus étoffée, avec un nouveau trésorier, si Laurent se trouve empêché, et donc un trésorier adjoint, mais aussi des membres du C.A. apportant des visions et des compétences nouvelles, et peut-être aussi des contacts et un réseau plus large sur place, nous est indispensable.

Les contacts avec le milieu artistique, malgache, européen ou mondial sont importants : les événements que nous organisons sont non seulement un moyen d'obtenir des aides, mais aussi de nous faire connaître et de nous amener de

nouveaux adhérents, et de renforcer nos liens avec la communauté malgache locale et régionale. Une équipe de communication doit s'organiser autour de ceux qui font vivre ces événements.

La relation avec la Municipalité, naturellement favorable à nos initiatives, mais aussi avec les centres sociaux doit être renforcée.

Les parrainages, qui ont été un peu gênés par la pandémie, doivent se développer, c'est un moyen d'aider nos jeunes de l'ESC, par l'ouverture que cela peut apporter.

L'expérience de diversification que nous allons tenter de mener en 2020-2021 peut être le démarrage d'une action plus large, avec de nouveaux partenaires, favorisé par les réseaux de nos adhérents d'origine malgache, concernés par les problèmes de leurs régions d'origine.

Association MADiA

Rapport Financier au titre de l'exercice 2019

Ce rapport a été présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire le 20 septembre 2020.

Mesdames, Messieurs, chers adhérents, chers amis de MADiA,

Les dirigeants de votre association sont heureux de vous présenter ses comptes pour l'exercice 2019, conformément aux dispositions de l'article 14 de nos statuts.

Notre association a clôturé le 31 décembre 2019 les comptes de son exercice comptable.

La durée de cet exercice a été de 12 mois et constitue le quatrième exercice de notre Association constituée le 1er mars dernier 2015.

Nous vous rappelons que notre comptabilité est tenue selon la méthode dite de caisse et que l'association n'établit pas de bilan. Toutefois, l'association tient l'inventaire de ses réserves et de ses investissements ; elle procède à un rapprochement bancaire permettant d'établir la correspondance entre les comptes qui vous sont présentés et la situation bancaire effective de l'association.

Les opérations comptables ont été saisies par Monsieur LAPOUILLE en sa qualité de Trésorier et les dirigeants de l'association ont validé les comptes qui vous sont présentés.

Le rapport financier évoque successivement :

5. Les résultats de la gestion de l'exercice 2019

Notre association a collecté des dons à hauteur de 23 543 € à comparer à une collecte de 20 221 € au cours de l'exercice précédent soit 16 % de plus.

Une autre source de recettes est la vente d'objets au concert 2019 ainsi que les repas de ce jour. Il ressort au total 2 963 €.

Notre association a contribué au financement de la cantine de AIC FIANARANTSOA à hauteur de 2 400 € et au programme Ecole Seconde Chance (ESC) qu'elle a créé en 2016 en partenariat avec l'AIC FIANARANTSOA à hauteur au total de 10 049 €. Compte tenu par ailleurs des frais de fonctionnement d'un montant de 396 €, constitués principalement des frais d'organisation d'un concert de levée de fonds et des frais bancaires, le Résultat de notre Association s'élève à 13 688 €.

6. Situation patrimoniale de votre association au 31 décembre 2019

Le patrimoine de notre Association est constitué par une réserve de trésorerie de 25 537 € disponible à l'ouverture de l'exercice, soit un patrimoine total de 39 225 € ayant pour contrepartie au 31 décembre dernier des soldes bancaires totaux au sein du Crédit Coopératif et Société Générale de ce montant. A noter que le compte Crédit Coopératif était soldé en avril 2019 et un différent a mis beaucoup de temps à être réglé : malgré le solde, les donateurs réguliers continuaient à être prélevés. Nous avons pu récupérer les sommes sans aucun frais et chaque donateur a généreusement offerts le montant de ce prélèvement. L'ensemble représentait 925 €.

7. Proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2019

Nous proposons de conserver ce résultat en réserve de trésorerie de notre Association, cette trésorerie venant en sus des recettes 2019 en vue du financement de nos actions au cours de cette nouvelle année.

En effet, la crise sanitaire actuelle rend compliquées les prévisions et les prix augmentent beaucoup. Par ailleurs, la première promotion a reçu 15 élèves, la 2^e 20 élèves et la 3^e devrait commencer fin octobre 2020 à 25 élèves.

Cette réserve a pour vocation de sécuriser les engagements pris auprès de ces enfants, en cas de réduction des dons dont bénéficie Madia.

Toutefois, il ne semble pas impossible de financer une nouvelle action si elle se présentait, dans le strict cadre de nos statuts.

8. Budget pour l'année 2020

Nous envisageons pour cette année 2020, d'accompagner à nouveau l'AIC en vue d'assurer :

Le co-financement de la cantine de l'AIC à Fianarantsoa à hauteur de 2 500 € Le financement de l'ESC, qui accueillera sa promotion 2019/2020 avec un objectif de 20 enfants pour un budget estimé 6.928 €. Il convient d'accompagner la première promotion sortie pour environ 1215 €. La création d'un ensemble sanitaire et création d'un jardin pédagogique en cours de cotation, et a coûté 6 222 €. (entièrement sur 2020)

Bien entendu, ce budget de dépenses et les actions menés par MADIA seront revus à la hausse, comme à la baisse en fonction des financements levés et des initiatives nouvelles que le Bureau pourrait décider. Nous comptons à cet effet et tout spécialement cette année de Covid, outre le renouvellement de vos adhésions, sur vos dons et générosités.

A la suite de cet exposé, nous soumettrons à votre vote les résolutions habituelles relatives à l'approbation des comptes, au quitus de gestion et à l'affectation du résultat.

Nous vous rappelons également que conformément aux dispositions statutaires, les comptes ont été tenus à la disposition des membres au siège pendant les 15 jours précédant notre assemblée et qu'ils peuvent être librement consultés au siège par les membres de l'association, sur rendez-vous

Signé : Laurent Lapouille

A l'issue des présentations, les trois rapports sont mis aux voix et approuvés à l'unanimité.

Débat et questions sur la réalisation du projet 2019, les actions de communication sur 2020-2021 et le projet 2020-2021

Réalisation du projet 2019

Il y a peu de débat sur la réalisation du projet 2019. A la satisfaction de tous, la réfection des sanitaires et le jardin pédagogique ont pu être réalisés, avec un peu de retard, les entreprises travaillant à mi-temps à partir de mai, grâce en particulier à la vigilance de Thierry Smadja. La directrice et les professeurs ont pu maintenir le contact avec les élèves, organiser un service de devoirs et contribuer à la vie des familles en l'absence de cantine.

Un compte rendu au CRIJ a pu être réalisé.

Actions de communication et événements sur 2020-2021

Les actions de communication et les événements 2020-2021 ont suscité un débat plus vif.

En effet, le concert de Eric Manana prévu le 27 mars 2021 au Théâtre de Cachan suscite des inquiétudes.

Compte tenu du COVID et de la notoriété de l'artiste, des inquiétudes sur l'équilibre financier sont avancées.

La pandémie risque d'imposer une réduction drastique du nombre de places, si elle se poursuit. De plus, le montant du coût de la prestation n'est pas encore connu, celui-ci doit être discuté début octobre.

Le montant de la participation envisagée (20 €) risquerait de ne pas couvrir les frais.

Le repas servi sur place avec la vente d'objets à l'issue du concert est d'autant plus critiqué. Les plats malgaches devraient être servis à table, et cela constitue une charge très lourde pour les bénévoles.

Les objets risquent de ne pas être arrivés.

Le président reconnaît que cette action était surtout prévue les autres années pour la convivialité et le recrutement de nouveaux adhérents. Compte tenu de la situation, il est décidé de se contenter d'un service au bar.

Les adhérents seront informés du résultat des discussions, mais la notoriété de l'artiste semble exclure une désaffection.

En ce qui concerne le transport des objets, il est fait appel aux adhérents qui prévoient des voyages à Madagascar d'ici le printemps pour en transporter ; une personne se propose pour 45 kg, si les transports aériens commerciaux sont rétablis. Christian continue à suivre cette action.

Des informations plus précises sont données sur le projet 2020-2021

L'Ecole reprend le 29 octobre, les centres d'apprentissage ont repris.

Le maintien du passage de 20 à 25 élèves dans l'école est maintenu, malgré les questionnements financiers, compte tenu de l'état des finances de l'association qui a été présenté.

Ces réserves permettent également de prévoir le financement des scolarités des jeunes anciens élèves dans les centres de formation. En effet, si on pense stabiliser à 30 le nombre d'élèves, le nombre de jeunes en formation professionnelle (2 à 3 ans) va monter de 15 à 60 ou plus dans les années qui suivent.

Il est rappelé qu'on prévoit de payer les frais de scolarité, de cantine, les fournitures et dans certains cas les transports au centre de formation.

Par ailleurs, il est envisagé cette année le démarrage d'une action complémentaire en dehors de FIANARANTSOA et de l'AIC. On pense à une action en territoire rural.

Un projet nous a été soumis très récemment, il est en cours d'étude, il est encore trop tôt pour l'évoquer, d'autres peuvent être envisagés. Le CRIJ pourrait être notre partenaire privilégié pour ce projet.

Candidatures et élections au C.A.

Le Président rappelle qu'actuellement le C.A. comporte 5 membres :

Bernard Baudry, Président

Tiana Smadja, vice-présidente

Laurent Lapouille, trésorier, actuellement empêché

Patrice Chéron, secrétaire

Etienne Razafinjato, secrétaire adjoint

Après la démission de Xavier Maurice.

Il est rappelé que le C.A comporte de 5 à 10 membres, et qu'il ne peut se réunir à moins de 4.

Il est proposé à l'AG de confier à la vice-présidente Tiana, de façon provisoire, au plus jusqu'à la prochaine AG, le rôle de trésorière.

Il est fait appel à de nouvelles candidatures, afin de permettre le bon fonctionnement du C.A. et d'apporter de nouvelles compétences. En particulier, un appui dans le domaine de la trésorerie, de l'événementiel et des nouveaux projets serait le bienvenu.

Emeric RAKOTOVAO, qui est rentré en France, et qui n'a pu se joindre à nous, est candidat à un nouveau mandat.

Alexandre ALLIEN développe le site Internet depuis le début de l'association. C'est un élément important de visibilité. Il est sollicité pour entrer au C.A. en séance et accepte.

Yves BRISCIANO se propose pour un rôle de contrôle financier.

Cette nomination de Tiana et ces candidatures pour entrer au C.A. de Emeric, Alexandre et Yves sont acceptées à l'unanimité.

L'assemblée générale est close à 18h30.

A Cachan, le 27 septembre 2020

Le secrétaire

Patrice CHERON